

Trois Pouliguennais honorés

Comme tous les ans, la municipalité remet la médaille de la ville, aux Pouliguennais qui œuvrent bénévolement au sein du tissu associatif. Cette année, trois personnes ont été honorées, représentant le sport, la culture et l'environnement.

Roland Brenelière. Membre du bureau du Satori dojo depuis 23 ans, Roland Brenelière entame sa vingtième année de présidence. Ceinture noire de karaté 2^e dan, il enseigne toutes les semaines cette discipline aux enfants. Il a reçu en 2004 la médaille d'argent de la fédération française de karaté. Il a été conseiller municipal lors du premier mandat d'Yves Lainé.



Les trois médaillés : Roland Brenelière, Huguette Guillaume et Patrice Mancel

Huguette Guillaume. Membre de la chorale Les Embruns depuis 1974, elle en a été la présidente de 2006 à 2014. En 2004,

elle a reçu de la confédération musicale de France, la médaille d'argent, une reconnaissance officielle de son travail et de son enga-

gement. Au sein de la chorale, elle a chanté sous la direction du chef de chœur, Jean-Marc Vantomme, des œuvres de Schubert, Mozart, Verdi, Vivaldi, et dernièrement Carmina Burana.

Patrice Mancel. Depuis 2012, le jardin pédagogique et partagé de Cramphore est géré par une association. Quatorze personnes et la fondation Saint-Jean de Dieu du Croisic sont membres de cette association, présidée depuis sa création par Patrice Mancel. Ce jardin a pour vocation d'être un lieu convivial, de partage, d'échange et d'expérimentation des pratiques écotoyennes.

JUDO Le Pouliguen

240 judokas à la salle de l'Atlantique

240 judokas âgés de 5 à 14 ans, représentant les catégories poussinets, poussins, benjamins et minimes, se sont affrontés samedi dernier, sur les tatamis de la salle de l'Atlantique au Pouliguen. Les cadets engagés dans les épreuves du championnat départemental, n'ont pas pu cette année honorer de leur présence ce tournoi.

Auprès du club du Satori Dojo, le club organisateur de cette manifestation de masse; on

retrouvait les combattants des clubs de Saint-Nazaire, Pornichet, La Baule, Plessé, Guérande, Missillac, Herbignac, Paimboeuf, Saint-Brévin, Haute-Goulaine. Durant cette journée, les jeunes judokas se sont affrontés par poule, chaque enfant réalisant au minimum 2 à 3 combats. Tous ces sportifs ont été récompensés en fonction des combats gagnés. Saint-Nazaire sort vainqueur de ce tournoi au nombre de victoires acquises et de participants.